

Retour d'expérience de l'inspection de la radioprotection

David LANDIER

*chef de la Division de la Sûreté Nucléaire et de la Radioprotection
DRIRE PACA*

Principales non conformités des radiologues industriels (*Autorisations*)

- *Absence voire non conformité des autorisations;*
- *absence d'information de l'IRSN sur les mouvements de sources.*

Principales non conformités des radiologues industriels (*Organisation de la radioprotection*)

- *La PCR ne dispose pas des moyens nécessaires pour l'exercice de sa mission;*
- *non respect des limites réglementaires de dose;*
- *absence ou dosimétrie opérationnelle non réglementaire;*
- *pour les établissements relevant du régime des installations classées, absence de service compétent en radioprotection.*

Principales non conformités des radiologues industriels (*Maintenance, contrôles et formation*)

- *Non respect de la périodicité annuelle des révisions complètes des gammagraphes;*
- *non respect de la périodicité de formation du personnel exposé aux rayonnements ionisants;*
- *non respect de la périodicité des contrôles du matériel de radioprotection;*
- *absence de mesure d'ambiance;*

Principales non conformités des radiologues industriels (*Préparation des chantiers*)

- *Absence d'évaluation prévisionnelle de dose;*
- *plans de prévention insuffisamment précis;*
- *signalisation incorrecte;*

Principales non conformités des entreprises utilisatrices

- *Plans de prévention annuels, non spécifiques aux chantiers sur lesquels les radiologues interviennent;*
- *pas d'accompagnement des radiologues lors de la préparation des chantiers;*
- *lors du chantier, pas d'accueil par les agents des entreprises utilisatrices;*
- *implication déficiente des agents de quart présents lors des chantiers. En particulier, absence de consigne spécifique en cas d'urgence;*
- *chantiers encombrés.*